



**Rapport de gestion  
Et sur le gouvernement  
d'entreprise**

**GrandsEnsemble  
SCOP SA à capital variable**

Sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2022,  
adopté par le Conseil d'Administration du 10/05/2023

## SITUATION DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

### 1- En résumé, bilan moral

L'année 2022 a vu la continuité de la restructuration du projet tel que voté par l'assemblée des sociétaires le 20 novembre 2021 et le début du redéveloppement de la coopérative à partir du mois de septembre.

#### Sur la restructuration et la réorganisation :

Jusqu'à l'été 2022, nous avons finalisé le Plan de Sauvegarde de l'Emploi et la restructuration de l'équipe avec la volonté de construire une organisation du travail plus claire et lisible pour l'ensemble des parties prenantes de la coopérative (permanents de l'équipe d'accompagnement mais aussi de l'équipe administrative, entrepreneurs, prospects/CAPE, partenaires financeurs et opérationnels).

Sur Grands Ensemble, nous avons désormais :

- une équipe de 3 conseillers (Marie, Isabelle et Grégory) et une chargée d'administration (Michaëlla) dont les missions concernent désormais uniquement Grands Ensemble et Alterna
- une équipe administrative et de coordination mutualisée avec SmartFr.

La clôture de l'exercice 2022 pour la première fois avec le nouvel outil (Louty) a pu confirmer tout l'intérêt du choix du changement avec une clôture simplifiée, une plus grande efficacité de l'équipe, une meilleure lisibilité et interaction avec notre expert-comptable et beaucoup moins d'erreurs à corriger.

Les circuits de décisions se sont aussi raccourcis et les équipes se sont organisées pour être plus efficaces et autonomes.

#### Sur le développement :

Le développement passe par :

- la participation active de GE (et Alterna) au collectif « Hauts les coop ! » regroupant 8 CAE sur la région Hauts de France. Nous développons des mutualisations et des coopérations sur une offre globale de « communauté d'entrepreneur-e-s ». Ce collectif est en fort lien avec l'URSCOP et la Fédération Nationale des CAE ;
- la prospection de nouveaux territoires en s'appuyant sur le réseau des tiers-lieux et des lieux emblématiques de transition (Germeir, Ruisseauville, PTCE du Hainaut-Cambrésis et d'Amiens, Chartreuse de Neuville...). Les territoires concernés sont : le sud du Nord avec le territoire du Hainaut Cambrésis, le Montreuillois et la Somme. Nous nous appuyons désormais sur des Entrepreneur-e-s et acteurs locaux pour le développement de l'offre CAE ;
- la remise en route d'une communication active pour susciter de nouveaux entrepreneurs ou inciter des entrepreneurs existants à nous rejoindre ;
- un tour de rencontres avec nos (anciens) partenaires pour revalider avec eux notre nouveau contrat social et les financements afférents ;
- la levée de fonds avec notre partenaires opérationnels : Hauts les Coop ! Et Initiatives et Cité (après « remodelage »).

D'une manière générale, le courage et la résilience des équipes est à saluer dans la période difficile que nous avons vécue. Nous saluons également la patience et l'investissement des entrepreneur-e-s y compris dans l'opérationnel (groupe de travail).

## 2- Résultats économiques et financiers

Au cours de l'exercice 2022, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 4 632 279 € contre 6 095 587 € au titre de l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation s'établissent pour 2022 à 5 116 802 € contre 6 475 389 € l'année précédente. **Ces produits comprennent des subventions d'exploitation en augmentation de 10 %**

Compte tenu de la structure des activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

|                                   |             |
|-----------------------------------|-------------|
| Autres achats et charges externes | 1 278 067 € |
| Impôts et taxes                   | 87 103 €    |
| Salaires et traitements           | 2 939 009 € |
| Charges sociales                  | 575 472 €   |
| Dotations aux provisions          | 357 852 €   |

Le compte de résultats fait apparaître :

- Après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, un résultat d'exploitation négatif établi à - 338 597 € (contre - 840 166 € en 2021). Il est à noter que l'exploitation supporte une dotation aux provisions de 358 k€ liée à des activités d'entrepreneurs salariés dont la trésorerie est négative pour 232 K€ et une provision PSE accord transactionnel de 126 K€ ;
- Les charges financières sont composées pour le tiers d'intérêts bancaires à hauteur de 5 k€ et d'une dotation pour dépréciation de créances rattachées à des participations et constituent le résultat financier ;
- Les produits exceptionnels (672 k€) concernent principalement la reprise sur provision et réajustement PSE payé pour un montant de 102 k€, la reprise sur provision de subventions FSE 2016 2018 et CABBALR pour 401 K€, le réajustement de la provision pour litige à hauteur 95 K€ et les charges exceptionnelles (- 134 k€) ;
- Les charges exceptionnelles - 581 K€ concernent quant à elles les pertes possibles (provision) liées aux financements HDF Starter 2022 125 k€ ainsi que FEDER 2017-2018 pour 7 K€ et pertes actées FSE 2016 2018 et CABBALR pour 401 K€ ;
- En conséquence, le résultat exceptionnel est négatif et s'établit à - 68 k€ cette année (contre - 255 k€ l'année passée) ;
- En conséquence, après déduction de toutes charges, impôts, taxes, amortissements, charges financières et charges exceptionnelles, le résultat se solde par un résultat négatif de - 419 123 € (contre - 1 104 405 € en 2021).

## Information sur les délais de paiement

|   | Article D. 4411.-1* : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu |              |               |               |                  | Article D. 4411.- 2* : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu |   |              |               |               |                  |                        |
|---|---|--------------|---------------|---------------|------------------|--|---|--------------|---------------|---------------|------------------|------------------------|
|   | 0 jour (indicatif)  | 1 à 30 jours | 31 à 60 jours | 61 à 90 jours | 91 jours et plus | Total (1 jour et plus)   | 0 jour (indicatif)                        | 1 à 30 jours | 31 à 60 jours | 61 à 90 jours | 91 jours et plus | Total (1 jour et plus) |
| <b>(A) Tranches de retard de paiement</b>   |   |              |               |               |                  |  |   |              |               |               |                  |                        |
| Nombre de factures concernées   |   | 24           | 5             | 3             | 4                | 94   | 671                                       | 108          | 53            | 30            | 429              | 620                    |
| Montant total des factures concernées TTC   |   | 23 561       | 21 048        | 4 282         | 848 242          | 897 133  | 654 652                                   | 157 068      | 54 162        | 30 757        | 1 361 144        | 1 603 132              |
| Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC   |   | 1%           | 1%            | 0%            | 53%              | 56%  |   |              |               |               |                  |                        |
| Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC   |   |              |               |               |                  |  |   | 3%           | 1%            | 1%            | 30%              | 36%                    |
| <b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>                                     |   |              |               |               |                  |  |   |              |               |               |                  |                        |
| Nombre des factures exclues   |   |              |               |               |                  |  |   |              |               |               |                  |                        |
| Montant total des factures exclues TTC  |   |              |               |               |                  |  |   |              |               |               |                  |                        |
| <b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)</b> |   |              |               |               |                  |  |   |              |               |               |                  |                        |
| Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement  | ☐ Délais légaux : (45 jours fin de mois )   |              |               |               |                  |  | ☐ Délais légaux : (45 jours fin de mois ) |              |               |               |                  |                        |

## Rappel des résultats des cinq derniers exercices

Pour mémoire, les résultats des cinq derniers exercices sont les suivants :

| EXERCICE | Total     |
|----------|-----------|
| 2022     | (419) K€  |
| 2021     | (1104) K€ |
| 2020     | (264) K€  |
| 2019     | (295) K€  |
| 2018     | (262) K€  |

## Modalités de calcul de la contribution coopérative

La contribution coopérative actuelle est de 13% de la marge brute générée par les activités. La marge brute est constituée du chiffre d'affaires auquel sont déduits les achats de matière première ainsi que les sous-traitances.

## Actions mises en œuvre pour l'accompagnement des entrepreneurs salariés et budget consacré

L'année 2022 a été consacrée à la refonte du parcours d'accompagnement des entrepreneur.es salarié.es de la coopérative. Ont été mis en place plusieurs chantiers avec la participation des entrepreneur.es salarié.es à la suite de l'assemblée générale ordinaire de juin 2022 :

- La formation d'un duo entrepreneur-conseiller dans le cadre de l'accompagnement (parrainage par exemple) ;
- La mise en place d'un budget contributif pour rétribuer la participation des entrepreneurs à la production de communs utiles à la coopérative ;
- L'animation de la vie coopérative (petit dej', apéros, etc.) ;

- Le développement des rencontres inter-métiers, de la collaboration par filières métier ;
- Se former à une culture commune de la coopération ;

Le budget consacré à l'accompagnement des entrepreneurs salariés s'élève à 128 K€ ce qui correspond aux salaires de chargés d'accompagnement de la coopérative.

#### Prêts consentis par la société à des tiers

Les prêts consentis par la société à des tiers sont : NÉANT

#### Succursales – filiales – participations – participations croisées

Les prises de participations sont les suivantes :

| Société                               | Montant participation | Commentaire   |
|---------------------------------------|-----------------------|---|
| COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE            | 2 295€ Inf. 10%       | Réseau des Coopératives d'Activités et d'Emploi structuré sous la forme d'une Union d'Economie Sociale SA.<br><a href="http://www.cooperer.coop">www.cooperer.coop</a>  |
| COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE GRAND NORD | 500 € soit 20%        | Déclinaison locale du réseau Coopérer Pour Entreprendre   |
| ALTERNA                               | 4 000 € 28,61%        | Alterna est une CAE associée dédiée aux services aux personnes.   |
| SCI « LES AGACHES D'AMIENS »          | 10 000 € soit 50%     | La participation à cette SCI a permis l'acquisition de nos locaux d'Amiens  |
| INITIATIVES ET CITÉ                   | 15 200 € soit 23,75%  | La participation à la création et à l'animation du cluster initiatives et cité permet à GrandsEnsemble de mutualiser des services, des compétences et de développer ses affaires.<br><a href="http://www.initiativesetcite.org">www.initiativesetcite.org</a> |
| COOPANAME                             | 800 € soit inf. 10%   | Coopérative associée au projet Bigre!   |
| OXALIS                                | 960 € soit inf. 10%   | Coopérative associée au projet Bigre!   |
| SMARTFR                               | 1 020 € inf. 10%      | Coopérative associée au projet Bigre!   |

#### Prises de contrôle

NÉANT

#### Cession d'actifs significatifs

NÉANT

## Évolution du sociétariat

Au 31/12/2021 le sociétariat était composé comme suit :

| Catégorie                                | Montant du capital | %              | Nb de parts  | Droits de vote (nb de personnes) | %              |
|--|--------------------|----------------|--------------|----------------------------------|----------------|
| Associé-es salarié-es                    | 115 290            | 53%            | 3 843        | 106                              | 93%            |
| salarié-es entrepreneur-es               | 41 880             | 19%            | 1 396        | 76                               | 67%            |
| salarié-es mutualisé-es (équipe d'appui) | 20 940             | 10%            | 698          | 26                               | 23%            |
| ancien-es salarié-es                     | 52 470             | 24%            | 1 749        | 4                                | 4%             |
| Associé-es non-salarié-es                | 103 830            | 47%            | 3 461        | 8                                | 7%             |
| <b>Total</b>                             | <b>219 120</b>     | <b>100,00%</b> | <b>7 304</b> | <b>114</b>                       | <b>100,00%</b> |

Au 31/12/2022 le sociétariat est composé comme suit :

### Rapport de gestion au 31/12/2022

| Catégorie                               | Montant du Capital  | % de détention | Nb de parts  | Droits de vote (nb de personnes) | % de vote     |
|---|---------------------|----------------|--------------|----------------------------------|---------------|
| Associé.es Salarié.es Permanent.es      | 18 510,00 €         |                | 617          | 15                               |               |
| Associé.es Salarié.es Formation         | 1 350,00 €          |                | 45           | 28                               |               |
| Associé.es Salarié.es Entrepreneurs     | 65 100,00 €         |                | 2170         | 93                               |               |
| Associé.es Salarié.es "Ex" permanent.es | 5 910,00 €          |                | 197          | 0                                |               |
| <b>Sous Total Associé.es Salariées</b>  | <b>90 870,00 €</b>  | <b>51,61%</b>  | <b>3 029</b> | <b>136</b>                       | <b>97,14%</b> |
| Associé.es Externes                     | 85 200,00 €         |                | 2840         |                                  |               |
| <b>Sous Total Associé.es Externes</b>   | <b>85 200,00 €</b>  | <b>48,39%</b>  | <b>2840</b>  | <b>4</b>                         | <b>2,86%</b>  |
| <b>Total</b>                            | <b>176 070,00 €</b> | <b>100,00%</b> | <b>5 869</b> | <b>140</b>                       | <b>100%</b>   |

### Rappel des dividendes distribués

Au cours des trois derniers exercices la société n'a pas procédé au versement de dividende.

### Dépenses non déductibles fiscalement

Aucune dépense non déductible fiscalement n'est à déclarer pour cette année.

### **Activité polluante et à risque**

Au regard de la nature de son objet social, la société ne mène aucune activité polluante ou à risque.

### **Observations du Comité Social et Economique**

Le texte des observations présentées par le CSE en application des dispositions de l'article L 432-4 du code du travail ne fait état d'aucune observation particulière à date. Le CSE est en cours de consultation pour avis sur le rapport de gestion.

### **Contrôle du Commissaire aux Comptes**

Le commissaire aux comptes a procédé aux contrôles et vérifications prévues par la loi. Son opinion sur les comptes annuels est consignée dans son rapport général. Son rapport sur les conventions réglementées sera présenté en assemblée générale. Son mandat de 6 années prend fin lors de l'assemblée d'approbation des comptes de l'exercice 2027.

### **Révision coopérative**

Dans le cadre de la convention triennale, le réviseur a réalisé une première intervention en 2021 pour lequel un rapport d'étape a été fourni. Les axes se sont portés sur l'accompagnement de la direction et du conseil d'administration à la restructuration. Le réviseur continue ses travaux de révision en 2023.

### **Présentation des comptes annuels**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultats sous forme des comptes sociaux figurent en annexe.

### **Affectation du résultat**

Le montant du report à nouveau de l'année 2022 s'élève à 2 283 688€.

Le conseil propose d'affecter les pertes de 2022 – 419 123 euros en report à nouveau, qui porteront le report à nouveau de 2023 à 2 702 811 €.

### **Accord sur les augmentations de capital au-delà de l'engagement de souscription**

NEANT

## **3- Gouvernance d'entreprise**

### **Liste des fonctions et mandats exercés par les dirigeants**

#### **Liste des mandats de Emily LECOURTOIS (au 20/04/2023) :**

Grands Ensemble : Directrice Générale

Initiatives et Cité : Administratrice

URSCOOP : Administratrice

Association un Goût d'Illusion : Administratrice

Smartfr : Présidente Directrice Générale

#### **Liste des mandats de Laurent COUROUBLE :**

Grands Ensemble : Président  
Initiatives et Cité : Administrateur au titre de Grands Ensemble  
Alterna : Représentant au titre de Grands Ensemble  
CCAS de Lille : Administrateur  
Entreprise TAF : Administrateur

#### **Liste des mandats d'Isabelle AZAIS (au 20/04/2023) :**

Smartcoop.be : Administratrice  
Fondation Smart.BE : Représentante  
Grands Ensemble : Invitée permanente  
Smart FR : Administratrice représentant la fondation SMART.BE

#### **Liste des mandats de Johnny Gislard (au 20/04/2023) :**

Coop Portage : Président  
Smart : Administrateur  
Grands Ensemble : Administrateur

#### **Liste des mandats de William Renaud (au 20/04/2023) :**

Grands Ensemble : Administrateur  
Mécénat & Co : Associé-gérant

#### **4- Conventions réglementées**

Les transactions conclues avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

#### **ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

Depuis le début de l'année 2023, nos forces sont consacrées à 2 points principaux :

- le redéploiement se poursuit avec de belles avancées :
  - la validation de principe de partenariats avec plusieurs lieux de transition et partenaires dans le cadre de l'offre mutualisée « Hauts les Coop ! ». Lancement sur le Montreuillois en mars, lancement effectif sur le Hainaut-Cambrésis en mai ;
  - relance sur la Somme effective avec l'action de la relais locale Monique Martin, Entrepreneur-salariée en charge de l'animation à travers un financement de son action par le budget contributif
  - la mise en place d'un budget contributif grâce au travail du groupe constitué par des permanent-e-s et des entrepreneur-e-s ...
- le refinancement de Grands Ensemble

Après avoir apuré la situation administrative (sollicitation des financements à percevoir parfois depuis 2019 !), nous nous attelons à redresser notre capital et à solliciter de nouveaux financements pour accompagner financièrement le redressement de la coopérative. Nous avons pris contact avec nos partenaires belges pour consolider le plan déjà en cours.

**RESOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE REUNIE LE 23 juin 2023 A 14H AU BAZAAR ST SO, 292 rue Camille Guérin à LILLE**

- Ratification des entrées au sociétariat
- Ratification des sorties au sociétariat
- Approbation des comptes de l'exercice 2022 et quitus à la gérance
- Lecture du rapport sur les conventions réglementées
- Situation des capitaux propres
- Affectation du résultat de l'exercice 2022
- Capital social au 31 décembre 2022 et valeur de la part sociale
- Versement d'intérêts sur parts sociales
- Indemnités des administrateurs
- Point sur les perspectives d'évolution et de poursuite d'activité
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.